

La politique d'accueil et d'habitat à destination des gens du voyage



Qui sont ces gens qui voyagent ?

Une culture et un mode de vie caractérisés par :

- le nomadisme
- la cohésion familiale
- une activité économique saisonnière ou ambulante
- une pratique de grands rassemblements culturels
- une tendance à l'ancrage communal



Qui sont ces gens qui voyagent ?

En Dordogne :

- une implantation ancienne
- des secteurs privilégiés (villes et vallées)
- des petits passages saisonniers surtout liés aux ancrages
- des grands passages liés à l'attractivité atlantique ou méridionale
- un système économique en berne, une pauvreté caractérisée

Apports réglementaires

Article 1er de la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage :

« les communes participent à l'accueil des personnes dites des gens du voyage et dont l'habitat traditionnel est constitué de résidences mobiles ».



Carnet anthropométrique d'une bohémienne. Les populations nomades avaient obligation de tenir un tel carnet à partir de 1912 en France (« Camps de Saliers », 142 W 85, A. D. Bouchaux-du-Rhône).

Apports réglementaires

Pour organiser cet accueil, la loi fixe la création des schémas départementaux d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

La Dordogne, un département précurseur :

- un 1er schéma en 1993
- un schéma adapté à la loi en 2002
- un schéma révisé en 2012

Le schéma départemental

3 aires de grand passage
pour répondre aux
grands rassemblements

- Bergerac
- Champcevinel
- Notre-Dame-de-Sanilhac

⇒ 300 places mobilisables



Le schéma départemental

- 19 aires d'accueil pour répondre aux petits passages de plus longue durée

Dont 12 aires d'accueil actuellement en fonctionnement, soit 250 places ouvertes

⇒ 350 places mobilisables à terme



Le schéma départemental Répartition des aires d'accueil

Bergeracois :

- Bergerac
- Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt
- Ouest de Bergerac

Vallée de l'Isle et Ribéracois :

- Montpon-Ménéstérol
- Ribérac
- Saint-Astier

Agglomération de Périgueux :

- Boulazac
- Chancelade
- Coulounieix-Chamiers
- Marsac / l'Isle
- Razac / l'Isle
- Trélissac

Sarladais :

- Sarlat-la-Canéda
- Siorac-En-Périgord
- Terrasson-Lavilledieu

Aires d'équilibre :

- **Brantôme**
- Le Bugue
- Thiviers
- Excideuil

Le schéma départemental

Un outil pour la sédentarisation :

En complémentarité de l'aire d'accueil de la communauté de communes Dronne et Belle, le schéma fixe la création d'un terrain Familial.



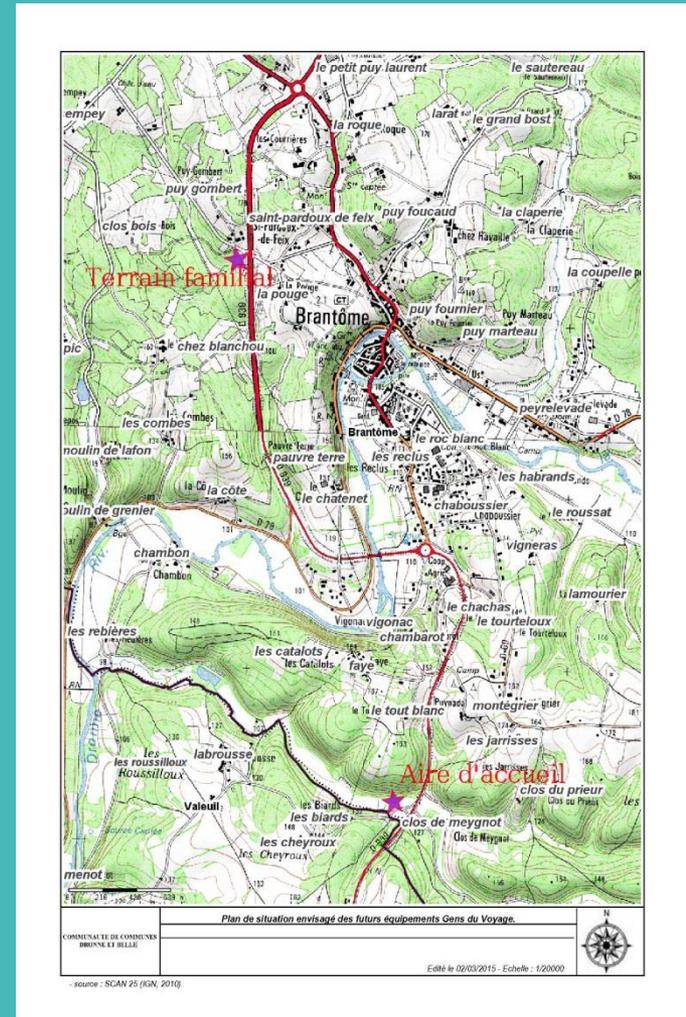
Pourquoi un terrain familial ?

Une réponse à des situations problématiques :

- des aires d'accueil utilisées en permanence,
- des achats de terrains pas forcément à bon escient,
- l'émergence de problèmes liés à la pauvreté :
légalité, salubrité, conformité des réseaux, zones à risques...

Les choix de la communauté de communes Dronne et Belle

- Délibération du 16 juillet 2014 :
mise en conformité à l'égard du schéma départemental et révision simplifiée du PLU de Brantôme ;
- Délibération du 28 janvier 2015 :
choix des terrains pressentis



La clé de la réussite sur l'aire d'accueil et le terrain familial

L'accompagnement social :

- il s'effectue principalement sur les aires d'accueil et les terrains familiaux, à destination de leurs résidents,
- il porte notamment sur la scolarisation et l'aide à la scolarité, la santé et l'emploi,
- il est pratiqué en régie et / ou grâce à l'expertise de structures associatives (2 centres sociaux en 24),
- il mobilise plusieurs autres acteurs dont le gestionnaire de l'aire et les travailleurs sociaux (CD24, CCAS, CIAS)

Les principaux intervenants du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage en Dordogne

- la DDT et le Conseil Départemental pour l'accompagnement des collectivités dans le montage des projets d'aires d'accueil et de sédentarisation, le financement des investissements,
- la DDCSPP et le Conseil Départemental pour la gestion de l'accompagnement social, la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS habitat adapté),
- la Préfecture pour les grands passages et la sécurité publique,
- les centres sociaux d'Ici et d'ailleurs et Saint-Exupéry pour l'accompagnement social,
- le PACT Dordogne pour le montage opérationnel de projets de sédentarisation,
- Les autres partenaires : Éducation Nationale, CAF, Région, Europe, Fondation Abbé Pierre, association Airelle...